

RENSEIGNEMENT SUR L'HÉBERGÉ : (renseigner impérativement
toutes les rubriques – régime déclaratif)

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

N° de passeport :

Adresse :

Lien de parenté :

Date de séjour (indiquer les dates d'arrivée et de départ sans dépasser 90 jours) :

Si la personne est accompagnée de son conjoint, indiquer ses nom, prénoms, sexe et date de naissance :

Si la personne est accompagnée de ses enfants mineurs, indiquer leurs nom, prénoms,

sexe et date de naissance :

.....

Pour un mineur non accompagné par ses parents fournir une attestation du détenteur de l'autorité parentale sur papier libre, précisant l'objet et la durée du séjour de l'enfant et l'identité de la personne qui a la garde temporaire.

Date du dépôt : ____ / ____ / ____ Signature : _____

ATTESTATION D'ACCUEIL



Vous souhaitez accueillir un étranger pour un séjour à caractère familial ou privé, vous sollicitez une attestation d'accueil, vous devez respecter les nouvelles dispositions instituées par la loi 2003-1119 du 26 novembre 2003.

Il appartient donc à l'hébergeant(e) de formuler sa demande **suffisamment à l'avance** afin que l'attestation délivrée puisse parvenir à son destinataire dans un délai suffisant pour l'obtention du visa.



Service population
Tél. : 05.63.02.50.36
Mail : mairie-verdun.sur.garonne@info82.com

DEMANDE D'ATTESTATION D'ACCUEIL
(délivrée par la mairie du lieu d'hébergement)

Merci de renseigner toutes les rubriques en lettres MAJUSCULES

L'HÉBERGEANT DOIT :

- Se présenter personnellement en Mairie
- Justifier de son identité en présentant :
une carte d'identité, un passeport, une carte de séjour,
une carte de résident ou une carte diplomatique *en cours de validité.*
- Fournir un justificatif de domicile à son nom :
un titre de propriété ou un bail locatif
(précisant la surface et le nombre de pièces du logement)
- **et** une facture d'eau, d'électricité de gaz ou de téléphone de moins de
3 mois.
- Fournir le justificatif de ses ressources :
*pour les salarié(e)s : 3 derniers bulletins de salaires **et** dernier
avis d'imposition ou de non-imposition.*
*pour les retraité(e)s : le dernier avis d'imposition ou de non-
imposition seulement.*
- Fournir un timbre fiscal de 30 € par attestation.

L'HÉBERGÉ DOIT :

- Fournir une photocopie de son passeport *en cours de validité.*
- Fournir les dates précises de son séjour, sans dépasser 90 jours.

ATTENTION : Si vous ne souscrivez pas d'assurance pour la personne que vous accueillez, elle
devra en souscrire une elle-même auprès d'un opérateur d'assurance médicale couvrant les
éventuelles dépenses médicales et hospitalières.

Nom et prénoms de l'hébergeant :

.....

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Propriétaire Locataire

Type de logement : villa appartement

Surface du logement :m² nb de pièces :

Nombre d'occupants permanents :Temporaires :

Age et lien de parenté des occupants actuels :

.....

.....